

15 janvier 2024

Procès-verbal de la séance régulière du 15 janvier 2024 à 20 heures.

Le conseil de la municipalité de Saint-Nazaire d'Acton siège en séance ordinaire ce 15 janvier 2024 à la salle du conseil de l'édifice municipal situé au 750, rue des Loisirs.

Étaient présents siège numéro 1 : vacant  
siège numéro 2 : M. Steeve Langlais  
siège numéro 3 : M. Alex Gendron  
siège numéro 4 : M. Patrick Salvas  
siège numéro 5 : M. Philippe Roy  
siège numéro 6 : Mme Sylvie Fafard

formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire suppléant Kaven Delarosbil.

Était absent : M. Léo Benoit, maire

Est également présente, Mme Guylaine Bourgoïn, GMA directrice générale et greffière-trésorière.

01-24

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Philippe Roy et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté.

02-24

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Patrick Salvas et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 4 décembre 2023 soit tel que présenté ainsi que les procès-verbaux des assemblées spéciales du 18 décembre à 19 heures et 19 heures 30.

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 décembre 2023

compte entreprise	304 202.95\$
ET2 épargne à terme régulière	510 900.00\$
ET3 avantage entreprise	148 949.24\$
ET6 épargne à terme régulière	500 000.00\$
<b>TOTAL</b>	<b>1 464 052.19\$</b>

CAISSE RECETTES AU 31 décembre 2023

<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>91 125.32 \$</b>
---------------------------	---------------------

03-24

LISTE DES COMPTES

Il est proposé par Alex Gendron et résolu unanimement d'approuver et de payer la liste des comptes du mois de décembre et du 1<sup>er</sup> janvier au 11 janvier 2024 et d'autoriser le paiement des comptes impayés totalisant la somme de 305 061.09 \$. La liste des chèques fait partie intégrante de la présente résolution comme si elle était au long reproduite.

COMPTES PAYÉS au 31 décembre 2023 :	199 953.58 \$
COMPTES PAYÉS au 11 janvier 2024 :	57 678.98 \$
SALAIRES PAYÉS :	<u>47 428.53 \$</u>
	305 061.09 \$

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

MÉMO INSPECTEUR

Un rapport mensuel des permis et certificats est déposé par l'inspecteur en bâtiments. Il n'y a pas de dossier de soumis pour décision du conseil et il n'y a pas de dossier d'infraction.

*Steve Langlais se retire de la salle à 20h07.*

04-24

ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 383-23 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 241-02 SANS CHANGEMENT

**PROVINCE DE QUEBEC**  
**MUNICIPALITE REGIONALE DE COMTE D'ACTON**  
**MUNICIPALITE DE SAINT-NAZAIRE D'ACTON**

Résolution en vertu de l'article 135 Al. 1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme

**CONSIDÉRANT** QU'un avis de motion a été présenté le 6 novembre 2023;

**CONSIDÉRANT** QU'un premier projet de règlement a été

adopté le 6 novembre 2023;

**CONSIDÉRANT QU'**une assemblée publique de consultation s'est tenue le 4 décembre 2023;

**CONSIDÉRANT QU'**un second projet de règlement a été adopté le 4 décembre 2023;

**CONSIDÉRANT QU'**aucune demande de participation à un référendum à l'égard du second projet de « *Règlement numéro 383-23* modifiant le règlement de zonage numéro 241-02 de la municipalité de Saint-Nazaire d'Acton » n'a été reçue par la Municipalité suite à la publication d'un avis public à cet effet le 5 décembre 2023;

Il est proposé par Philippe Roy, conseiller, et résolu :

**D'ADOPTER** le Règlement numéro 383-23 modifiant le règlement de zonage numéro 241-02 de la municipalité de Saint-Nazaire d'Acton.

Copie du règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

*Steve Langlais revient dans la salle à 20h09.*

05-24

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION ANNUELLE À L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC

Il est proposé par Alex Gendron et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler la cotisation annuelle de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) pour l'année 2024.

06-24

TARIFICATION DES SERVICES INFORMATIQUES 2024

Lecture de la lettre du 9 novembre 2023 de la FQM ayant pour objet « Tarification pour l'année 2024 ».

Il est proposé par Steve Langlais et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal accepte le renouvellement du soutien technique pour le service d'informatique municipale pour 2024.

07-24

CRÉATION D'UN COMITÉ DE PILOTAGE POUR LE PROJET ÉGLISE

ATTENDU QUE la municipalité est porteuse du dossier de requalification de l'église;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite recevoir des avis et des opinions de divers acteurs provenant de milieux professionnels variés;

ATTENDU QUE la municipalité tient à mobiliser la population locale autour du projet;

ATTENDU QUE la municipalité désire créer un comité de pilotage en vue de la requalification de l'église de Saint-Nazaire d'Acton et pour l'élaboration d'un plan d'action;

Il est proposé par Philippe Roy et résolu ce qui suit :

1. COMITÉ DE PILOTAGE

Le conseil municipal constitue un Comité de pilotage, formé de sept (7) membres, en vue de la requalification de l'église de Saint-Nazaire d'Acton et de l'élaboration d'un plan d'action.

2. NOMINATION DES MEMBRES

Le conseil municipal nomme, pour siéger sur ce Comité de pilotage, sept (7) représentant.es parmi les possibilités suivantes :

- conseiller.ère municipal.e;
- un ou des citoyens de la municipalité;
- directrice ou représentant.e de la Corporation de développement communautaire (CDC);
- l'organisateur communautaire (CISSSME);
- un.e représentant.e de la MRC d'Acton;
- un.e représentant.e de la Fabrique de Saint-Nazaire;
- un.e représentant.e du Conseil d'administration d'un organisme communautaire local;

Non-votants

- Chargé de projets et développement;
- Directrice générale et greffière trésorière de la municipalité (personne ressource).

3. RESPONSABILITÉ DU SUIVI DE DOSSIER

Le conseil municipal désigne le chargé de projets et développement pour collaborer, assurer le suivi dans ce dossier et fournir l'information nécessaire au bon fonctionnement du projet.

4. ÉLU.E SIÉGEANT SUR LE COMITÉ DU DOSSIER «ÉGLISE»

Madame Sylvie Fafard, conseillère municipale est nommée pour siéger au Comité de pilotage.  
Mme Fafard accepte la nomination.

5. RÔLE ET RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DU COMITÉ

Le Comité de pilotage, bien qu'il soit une entité consultative du conseil municipal, prend des décisions relatives au bon déroulement du projet :

- campagnes de financement et levées de fonds;
- établissement de partenariats;
- publicité et promotion;
- occupation transitoire;
- mobilisation citoyenne;
- frais inhérents à l'utilisation des lieux.

## RAPPORTS

Alex Gendron : Retour sur la formation de la Loi sur les ingénieurs.

Sylvie Fafard : Retour sur les paniers de Noël. Un montant de 4 700 \$ a été reçu en dons, 12 paniers ont été distribués. Un montant de 4 500 \$ a été redonné en coupons avec les paniers.

Kaven Delarosbil : Enjeux pour l'impression des calendriers de la Régie des déchets.

## COMMUNIQUÉS, CORRESPONDANCE

- Lettre de la Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham concernant l'adoption du règlement 839-24 intitulé « Règlement amendant le règlement sur le plan d'urbanisme no. 619-19 »;
- courriel de la Ville d'Acton Vale ayant pour objet la tarification judiciaire 2024;
- fichier des heures de bénévolat pour la bibliothèque en 2023;
- lettre du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs ayant pour objet le programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles;
- avis public d'entrée en vigueur du règlement no. 382-23 modifiant le règlement 348-16 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 911;
- avis public concernant la convocation du conseil pour l'adoption du règlement de taxation 2024;
- avis public concernant le règlement no. 384-23 pour fixer les taux des taxes pour l'exercice financier 2024;
- avis public concernant l'adoption du calendrier relatif à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal de la municipalité de Saint-Nazaire d'Acton pour l'année 2024;
- avis public concernant l'adoption du budget 2024;
- notes concernant la formation au sujet de la Loi sur les ingénieurs;
- feuille verte décembre 2023;
- enquête sur les postes vacants et les salaires de Statistique Canada;
- lettre d'Instance Régionale de Concertation en persévérance Scolaire et Réussite Éducative de la Montérégie (IRCM) concernant les prochaines Journées de

la persévérance scolaire qui auront lieu du 12 au 16 février 2024;  
-constats d'infraction période du 1<sup>er</sup> octobre 2022 au 30 septembre 2023;  
-courriel de Mme Brigitte Sarrazin du CDRN et infos-lettres;  
-calendrier du conseil de la MRC d'Acton pour 2024;  
-cartes de vœux des fêtes.

### VARIA

Alerte et notifications de masse : vérifier le coût d'un déclenchement et faire au moins une utilisation par année.

### DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

08-24

### LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Sylvie Fafard et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 20h31.

---

Kaven Delarosbil  
Maire suppléant

---

Guyline Bourgoin, GMA  
Directrice générale et  
greffière-trésorière